

Les idées reçues sur l'ESS



**Ressource créée par le
comité scientifique de
L'ESPER**



L'ESS ce n'est pas de
l'économie, c'est de
l'action sociale

Effectivement, 60% des emplois de l'ESS sont dans l'action sociale, dans des modes spécifiques d'hébergement (crèches, foyers, entreprises adaptées, EPHAD...) et de plus en plus dans des services en milieu ordinaire ou à domicile. Mais l'ESS est beaucoup plus diversifiée. De plus, les années 1980 ont vu croître son autonomisation et la reconnaissance de l'activité économique des associations. On parle donc bien d'économie.



L'ESS, ce n'est pas **viable** à long terme

L'ESS s'avère très résiliente aux grandes mutations économiques. Ses formes se transforment au cours du temps et sa présence s'affirme... Les organisations sont résistantes : certaines ont plus d'un siècle ! Les sociétés coopératives et participatives (SCOP) sont réputées plus pérennes que leurs concurrentes. Leur taux de survie à 5 ans est de 79% contre 61% pour l'ensemble des entreprises françaises.

L'ESS, c'est **nouveau**

L'idée de se regrouper pour agir économiquement est très ancienne : dans l'Antiquité, au Moyen-Age etc. Mais l'histoire de l'ESS remonte au début du 19ème siècle (sociétés de secours mutuels, associations ouvrières de production et de consommation) en même temps que le développement du capitalisme. De nouvelles formes ont émergé au cours du temps (coopératives ; sociétés d'assurance mutuelle...). La loi "Hamon" de 2014 a confirmé sa reconnaissance publique.

L'ESS, ce n'est que des petites **entreprises**

L'ESS est composée à 74% de structures de moins de 10 salariés. Cependant en moyenne, une entreprise de l'ESS compte 10 salariés contre 7 dans le secteur privé hors ESS. Il existe de très grandes structures employeuses telles la Croix Rouge, l'APF, la MAIF, la MGEN... ou qui mobilisent un nombre important de bénévoles telles les Restos du Cœur, le Secours Populaire, Emmaüs...

L'ESS compte peu dans l'économie

L'ESS n'est pas l'économie dominante mais sa contribution n'est pas marginale : 10% des emplois (plus que le BTP ou l'automobile) et 10% du PIB. Le bénévolat, les actions d'utilité sociale, l'impact social sont mal évalués alors qu'ils contribuent fortement au bien-être social.



Il est possible de créer
une **organisation** de
l'ESS tout seul

Le leadership individuel est important pour créer une structure d'ESS. Mais il n'est pas possible de la créer seul. L'ESS est une économie collective qui s'appuie sur la force du groupement de personnes, et qui croit à la démocratie et à la solidarité. Par exemple, pour créer une association ou une SCOP, il faut être au moins 2 personnes.

Dans l'ESS, il n'y a pas de
chef, tout le monde
décide de tout

L'ESS est basée sur le principe de la gouvernance démocratique « un membre = une voix » quel que soit son apport financier. Le fonctionnement de ces organisations est calqué sur celui de la démocratie politique représentative (Assemblée Générale, Conseil d'Administration et souvent Bureau). Les grandes structures emploient une direction salariée. Donc tout le monde ne décide pas de tout, tout le temps ! Mais la question de revivifier cette démocratie en introduisant plus de participation directe s'y pose.



Entreprendre dans l'ESS rime avec précarité et galère

Dans l'ESS, on entreprend collectivement, ce qui permet de mutualiser les risques. Mais il n'y a aucune certitude que le projet poursuivi rencontre une demande solvable, tout dépend du projet, du secteur d'activité, du réseau mobilisé et du modèle économique choisi.

La force du projet comme son portage collectif et l'engagement des membres pallient en partie les difficultés de sa réalisation.



Les **inégalités** femmes/hommes sont réduites dans l'ESS

L'ESS est une économie « féminine » avec 66% de salariées. Ceci est dû à l'importance des services dits relationnels (santé, éducation, action sociale). La parité existe chez les cadres. Mais 41% des femmes travaillent à temps partiel (pas toujours choisi) et elles gagnent moins que les hommes comme dans le reste de l'économie privée. Enfin, elles restent minoritaires dans les instances de décision où elles sont plus souvent secrétaires que présidentes. L'écart de salaire entre femmes et hommes est de 11,7% dans l'ESS et de 15,2% dans le privé hors ESS.



Les emplois dans l'ESS sont moins bien payés que dans le reste du secteur privé

Ça dépend ! Les salaires y sont de 15% inférieurs à la moyenne du secteur privé. Le salaire mensuel moyen brut des salariés de l'ESS en équivalent temps plein (ETP) est de 2 750 euros. Mais il faut nuancer ! Par exemple, le salaire est plus faible dans les associations que dans les coopératives, les mutuelles, et les fondations. Dans le secteur de la santé, de l'enseignement ou de la banque, l'écart privé/ESS est faible.

A noter aussi que l'échelle des salaires est plus resserrée dans l'ESS (au sein d'une organisation, entre le plus bas et le plus haut salaire).

L'ESS ne repose que sur
les **subventions**
publiques, c'est une
économie
subventionnée

Longtemps, l'ESS a largement reposé sur des financements publics : subventions pour les associations, marchés publics pour les SCOP, monopole du complément de la Sécurité Sociale pour les mutuelles. Aujourd'hui, cela a bien changé : la part des subventions publiques des associations est passée de 34% en 2005 à 20% en 2020 ; les coopératives et les mutuelles sont devenues prestataires sur des marchés concurrentiels. En parallèle, il est nécessaire de rappeler que les entreprises hors ESS bénéficient également d'aides financières publiques (64 milliards d'euros d'aides aux entreprises en 2022).

L'ESS ne peut pas
faire de **profit**

Le terme de profit n'est pas très adapté à l'ESS car il renvoie le plus souvent à la valorisation d'un capital individuel (sous forme d'actions). On parle plutôt d'excédents. Dans l'ESS, l'argent n'est pas investi pour un enrichissement individuel mais pour un intérêt collectif. En principe, les excédents ne sont donc pas redistribués aux membres. Ils sont largement affectés aux « réserves impartageables ».



La **démocratie** dans l'ESS freine l'innovation

Un fonctionnement démocratique purement formel peut limiter les possibilités d'innovation du fait d'une certaine lenteur mais une démocratie vivante peut être au contraire en être un moteur. En effet, l'innovation est rarement le fait d'un individu isolé ! Elle demande une forte circulation des informations et une bonne coordination, plus faciles dans les organisations démocratiques. La dynamique de l'ESS dans l'alimentation, la mobilité, l'énergie citoyenne, la finance solidaire... montre que l'ESS apporte des réponses nouvelles à des besoins sociaux mal ou peu satisfaits dans nombreux secteurs.



L'ESS n'est qu'une économie de proximité

Créé par des groupements de personnes soucieuses de répondre à des aspirations et des besoins sociaux, l'ESS est fortement ancrée sur les territoires. Dans les années 1950-70, elle s'est structurée verticalement en fédérations ou unions nationales pour négocier avec les Pouvoirs Publics. Depuis les années 1980 et les politiques de décentralisation, elle s'organise plus territorialement et joue un rôle croissant dans le développement économique et la cohésion sociale des territoires. Mais l'ESS comprend également des entreprises dont le rayon d'action dépasse largement le territoire local.



L'ESS est peu engagée dans le **développement durable**

L'action des associations d'éducation à l'environnement, de promotion des transports collectifs... a été le premier vecteur de l'engagement de l'ESS dans le développement durable. Puis, les structures d'insertion ont été les premières à s'investir dans le recyclage des déchets ; aujourd'hui l'ESS est aussi fortement impliquée dans l'économie circulaire (le réemploi), la mobilité douce, l'alimentation responsable, les énergies citoyennes, etc. Avec des moyens limités, on voit donc que l'ESS est un fer de lance du développement durable territorial.



L'ESS n'est qu'une béquille du **capitalisme**

Des débats opposent les penseurs de l'ESS qui la voient alternativement comme :

- Une économie réparatrice qui prendrait en charge les « dégâts sociaux » du capitalisme et n'en serait ainsi qu'une « béquille ».
- Une économie innovatrice qui servirait de laboratoire.
- Une économie régulatrice qui atténue les effets inégalitaires d'une concurrence exacerbée.
- Une économie transformatrice qui préfigure l'économie de demain plus démocratique, durable et solidaire.
- Une « économie humaine » qui tente de ne laisser personne au bord du chemin mais qui ambitionne de construire une réelle citoyenneté économique partagée, l'ESS n'est-elle pas tout cela ?